

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 6 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 6 Novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, JOURDAN Agnès.
MESSIEURS ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina et Messieurs PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

88/2019 Mandats et titres sur les budgets

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des mandats et des titres doivent être réalisés pour le bon fonctionnement des comptes de la Commune.

En effet pour verser 10 000 € du budget photovoltaïque au budget CCAS, il est obligatoire de passer par le budget principal de la commune, sur les conseils du trésorier voici le détail des étapes à effectuer :

- Mandat de 10 000 € du budget photovoltaïque vers le Budget principal
(mandat au 658 - charges diverses de la gestion courante)
- Titre de 10 000 € sur le budget principal
(titre au 7478 - participations - autres organismes)
- Mandat de 10 000 € du budget principal vers le budget CCAS
(mandat au 657362 - subventions de fonctionnement versées au CCAS)
- Titre de 10 000 € sur le CCAS
(7474 - Participations - Communes)